

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 14 (1926)

**Heft:** 227

  

**Artikel:** De-ci, de-là...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-258779>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Commissions prévues, représentent véritablement les femmes de toute la Suisse.

Le but de cette Exposition, dont l'Assemblée du 13 décembre a pris joyeusement et avec entrain toute la responsabilité, parfaitement consciente de l'énormité de cette entreprise, mais aussi des moyens de la mener à bien, — le but de cette Exposition est analogue à celui des Expositions cantonales précédentes: montrer la valeur du travail féminin dans tous les domaines, offrir à celles que préoccupe le choix d'une carrière une leçon de choses admirablement pratique, soutenir les efforts économiques et sociaux des femmes, inspirer avec le goût du travail bien fait l'amour du foyer et de la vie de famille. Elle comprendra douze groupes: travail ménager; agriculture et jardinage; art décoratif; peinture et sculpture; travail à domicile et industrie; commerce et professions diverses; sciences et littérature; éducation; travail social: (prévoyance sociale et féminisme); hygiène et soins aux malades; rétrospective; divers. Cette division « par matière », si l'on peut s'exprimer ainsi, plutôt que par cantons, nous paraît infiniment préférable pour assurer l'unité de cette manifestation du travail féminin en Suisse.

L'organisation financière de cette Exposition reposera sur une base coopérative. L'émission de parts sociales a été décidée, dont les bulletins de souscription seront bientôt lancés dans le public.

Nous tiendrons naturellement nos lectrices au courant dans le détail des préparatifs de cette grande manifestation, au fur et à mesure qu'avancera ce travail; mais nous voulions dès aujourd'hui les renseigner sur une entreprise qui ne peut manquer d'éveiller le plus vif intérêt dans toute la Suisse — peut-être tout spécialement dans les cantons qui ont déjà vu des Expositions cantonales de cet ordre — et à laquelle vont collaborer, de toute leur bonne volonté et de tous leurs efforts coordonnés pour le succès, toutes les femmes qui en comprennent la valeur et la portée capitale.

E. Gd.

## De-ci, De-là...

### Orientation professionnelle.

A l'occasion de l'Assemblée annuelle, tenue à Saint-Gall, de l'Association suisse pour l'Orientation professionnelle et la Protec-

tion des apprentis, une question délicate a été traitée: le salaire des apprentis qui ne sont ni logés ni nourris chez leurs patrons. Les maîtresses d'apprentissage, entre autres celles qui font partie de l'Association féminine suisse des Arts et Métiers (*Schweizerischer Frauengewerbeverband*), sont en général opposées à ce paiement. De leur côté, les secrétaires des Offices d'orientation professionnelle estiment qu'une modeste rétribution est tout à fait désirable. La conférence a donc permis d'exposer les différents points de vue.

M<sup>me</sup> Lüthy-Zobrist (Winterthur), présidente du *Frauengewerbeverband*, a insisté sur la situation difficile des petites patronnes vis-à-vis de la concurrence des maisons de confection. Non seulement le bon marché de ces produits fait baisser les prix, mais il oblige en même temps à soigner davantage tous les articles. L'apprentissage des jeunes filles, bien plus court que celui des garçons, ne peut donc lui être comparé. M<sup>me</sup> Murset, secrétaire de l'Office suisse pour les professions féminines, était chargée du deuxième rapport. Il résulte d'une enquête auprès des patronnes des diverses régions de notre pays que la rétribution des apprenties offre presque partout de sensibles divergences. Dans la plupart des cas — surtout en ce qui concerne les villes — elle existe chez certaines patronnes, et pas chez les autres. Les opinions varient donc selon celles à qui l'on s'adresse. Celles qui refusent de payer méritent en avant les raisons que M<sup>me</sup> Lüthy a mentionnées; les autres sont animées du désir d'encourager les parents; elles ne trouvent pas juste de profiter du travail d'une apprentie sans lui accorder une rémunération. Si l'on considère la grande différence des conditions à la ville et à la campagne, dans les régions montagneuses et industrielles, ainsi que la variété des professions dont il s'agit, on arrive à regarder comme impossible une réglementation générale, et l'obligation dans ce domaine comme peu désirable.

L'idée d'un salaire d'apprentissage a cependant tendu à prévaloir dans la discussion. Selon M<sup>me</sup> Neuenschwander (Berne), on n'estime pas avec justice les obstacles que rencontrent actuellement les femmes qui se livrent à une activité professionnelle. Le problème ne sera résolu qu lorsqu'on comprendra mieux la valeur du travail féminin en général. Aucune décision ne fut prise, mais il est à croire que ce débat contribuera à une entente et affermira la volonté de chercher pour chaque cas particulier la solution la mieux appropriée.

Les membres de la conférence, tout en ayant l'occasion de prendre part à l'Assemblée de l'Association professionnelle, purent aussi visiter la petite exposition: *Orientation professionnelle et Agriculture*, qui constitue la première étape d'une exposition itinérante consacrée tout entière à l'orientation professionnelle. Nous avons été heureux de constater combien il avait été tenu compte du travail féminin. Textes et images faisaient ressortir nettement le rôle important des femmes dans le ménage campagnard. Les besognes

## Figures féminines

### Une belle vie: M<sup>me</sup> Suzanne Orelli

N. D. L. R. — Le 27 décembre dernier, M<sup>me</sup> Orelli, la créatrice de cette admirable institution des restaurants sans alcool, que l'on voudrait voir se répandre et prospérer à travers tout notre pays comme cela a été le cas à Zurich, a célébré le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, ce jubilé suivant de peu le trentenaire (en décembre 1924) de l'ouverture du premier de ces restaurants. Nous sommes certaines d'intéresser nos lecteurs en reproduisant ci-après un des articles que consacre notre confrère L'Abstinence à cet anniversaire, comme nous sommes certaines aussi qu'après l'avoir lu, tous tiendront à joindre leurs félicitations à celles qu'adresse le Mouvement à M<sup>me</sup> Orelli pour le début de sa quatre-vingt-et unième année.

... M<sup>me</sup> Orelli elle-même estime qu'on ne devrait pas fêter des personnes vivantes, ou tout au plus, seulement en tant que cela peut servir à leur œuvre. Or, dans ce sens, nous ferons certainement un travail utile en parlant, de celle qui est devenue ce qu'on pourrait appeler la mère des Foyers pour tous.

Suzanne Orelli, née le 27 décembre 1845, est fille de paysans. Son père, pendant de nombreuses années syndic de la commune d'Oberstrass, banlieue de Zurich, était propriétaire d'un fort beau domaine. On y vivait encore à la bonne vieille mode: les filles du patron devaient elles-mêmes mettre la main à la pâte et donner le bon exemple aux servantes. Mais le père Rinderknecht était en même temps un homme aux idées avan-

cées, et il fit donner à ses filles une excellente instruction.

Ce n'est qu'à l'âge de 36 ans que Suzanne Rinderknecht se maria. Ce fut un mariage extrêmement heureux et harmonieux. Son mari, Jean Orelli, était professeur de mathématiques à l'Ecole polytechnique de Zurich. Cette union ne dura que trois ans et demi; elle fut rompue par la mort du professeur. La jeune femme fut profondément frappée.

Animée d'une foi vivante et forte, M<sup>me</sup> Orelli se voua dorénavant à toutes sortes d'œuvres philanthropiques. Elle avait été de tout temps une observatrice attentive de la vie de ses concitoyens. Or, que de malheurs y constatait-elle? Combien de jeunes gens, dont des parents braves et pieux attendaient de grandes choses, qui firent naufrage dans la vie! Combien de jeunes femmes qui, quelques années à peine après leur mariage, voyaient leur foyer déshonoré, ruiné, brisé! M<sup>me</sup> Orelli était bien trop perspicace pour ne pas discerner la cause de tant de maux: l'habitude de la boisson. Un événement vint encore hâter cette conviction: un parent de M<sup>me</sup> Orelli était devenu la proie d'une terrible tendance héréditaire à boire. Après une maladie, il s'était ressaisi et, avec une clairvoyance peu commune en ce temps-là, il voulut se guérir de son esclavage, par ses propres forces, en s'abstenant totalement de toute boisson alcoolique.

variées des jeunes filles de la campagne étaient mises bien en vue à côté de celles de leurs frères. Étaient également représentées les apprenties ménagères et les élèves des écoles ménagères agricoles. Les livres intéressants spécialement cette classe de lectrices figuraient à côté des ouvrages manuels exécutés dans leurs heures de liberté.

A. M.

### Contre le danger de l'eau-de-vie.

Nos lecteurs ont certainement entendu parler de cette Ligue, qui travaille depuis plus d'une année à orienter l'opinion publique, en dehors des milieux antialcooliques proprement dits, contre les dangers de l'eau-de-vie, ceci en préparation à la future votation fédérale sur la revision du Régime des alcools, et à laquelle nous les engageons très vivement à adhérer. (Secrétariat romand, Grand-Pont, 2, Lausanne; cotisation minimum individuelle, 2 fr.; cotisation minimum collective (pour Sociétés, groupements, etc.), 10 fr.) Car, ainsi que nous l'écrivit le secrétaire général, « en dépit de tous les progrès que fait la cause, les obstacles à surmonter sont encore immenses, et c'est notre devoir à tous de gagner l'opinion publique à l'idée d'une revision indispensable du régime des alcools.

Dernièrement, à Zurich, une imposante Assemblée féminine a voté à l'unanimité, sur ce sujet, la résolution suivante: « L'abaissement du prix de l'eau-de-vie en Suisse constitue non seulement un danger, mais encore est une chose indigne d'un peuple libre comme le nôtre. Des centaines de femmes et d'enfants souffriront toujours davantage de la surproduction de l'eau-de-vie à bon marché; aussi demandons-nous à toutes les femmes, et spécialement à toutes les Associations féminines, de prendre à cœur cette tâche éminemment patriotique, et de mettre tout en œuvre pour rendre possible une nouvelle réglementation du régime des alcools, car tous les efforts pour améliorer le sort de la femme et de l'enfant restent vains, tant que l'usage de l'eau-de-vie n'a pas notablement diminué dans notre pays. »

Ajoutons que le Comité Central de la Ligue comprend quatre femmes: M<sup>lle</sup> Zellweger, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; M<sup>me</sup> Sigrist, présidente de la Ligue de femmes catholiques; notre collaboratrice, M<sup>me</sup> Gillibert, de Moudon; et M<sup>me</sup> de Montet, présidente du Groupe suffragiste de Vevey.

### Pastorat féminin.

Nous avons relevé dans la presse quotidienne romande la bonne nouvelle que M<sup>lle</sup> Lydie von Auw, de Morges, a été nommée suppléante de M. le pasteur Yersin, (Eglise libre de Rolle). Toutes nos félicitations.

## Choses vues

L'ATELIER ETLIN.

Un atelier pareil à celui d'un peintre, éclairé par la grande verrière derrière laquelle sourit le ciel parisien, d'un azur terni par le souffle puissant de la grande ville. C'est à un cinquième étage de la rue Godot de Moroy, l'atelier où M<sup>me</sup> Etlin expose de bien jolies choses.

Grâce légère, goût sûr, mesure parfaite, voilà de quoi est fait le charme subtil des objets qui naissent de l'imagination de l'artiste-décoratrice, qui éclosent de ses doigts fins. Quelques jeunes femmes travaillent sous sa direction, assemblant les soies et les perles d'après les modèles qu'elle leur suggère.

M<sup>me</sup> Etlin ne signe pas encore ses ingénieuses créations; elle les signera plus tard, quand elle se sera affranchie de la tutelle. utile pour le moment, des grands décorateurs et fabricants de meubles pour qui elle travaille.

Les abat-jour des lampes posées sur un haut pied, sont des dômes de soies vives ou de gaies cretonnes, presque toujours voilées de tulle fin couleur d'ambre ou d'or. Du haut plafond tombent des vasques où la lumière fait jouer des matités d'albâtre ou des éclats de nacre. Aux murs paradent les lampes-appliques.

D'un coup d'œil, on sait où chacune de ces lampes si caractéristiques, si différentes d'allure et de mise, doit être placée. Cet abat-jour géant qui tamise la lumière au travers de gazes multiples et harmonieusement teintées, éclairera un tête-à-tête sentimental dans un boudoir précieux. Celui-là a quelque chose de net, de familial, d'honnête, si je puis dire ainsi, avec sa coupole de cretonne aux tons adoucis. On l'imagine au-dessus de la grande table où parents et enfants prennent place pour un joyeux repas. Voyez cet abat-jour de soie brune sévèrement plissée, au-dessus d'un pied de lampe joliment tourné. Sa seule décoration consiste en minces plaques d'écaïlle brune et translucide. Telle quelle, cette lampe austère, aux lignes sobres et pures, est faite pour éclairer le livre qu'on lit avec ferveur, ou la page qu'on écrit avec fièvre.

Lampes délicates qui font penser au nid blanc de quelque jeune fille. Lampes hardies, vêtues de gazes ajourées, brodées, perlées, où luit l'éclat des cordons, des glands, des fleurs, des cocardes ou des franges: or, argent, brocart ou velours aux teintes de pierreries.

Les franges, la grâce mobile des franges, c'est, je crois, ce qu'il y a de plus nouveau dans les créations de l'atelier Etlin. L'artiste en a inventé récemment, qu'elle a protégées par des brevets: « verres fluides » et « soies lumineuses ». Un ébouriffement soyeux. une cascade de perles, c'est le verre fluide. Il met partout sa note amusante et légère, aux abat-jour et aux coussins, aux sacs menus pour le dancing, aux écharpes, aux gants et aux ombrelles. Il est

Mais le médecin trouva ce moyen par trop dangereux et le ramena ainsi de nouveau sous le joug de l'alcool. Peu d'années après, le malheureux succomba, victime à la fois de sa passion et de l'ignorance de son médecin. Cet événement fit une impression durable sur la pensée de M<sup>me</sup> Orelli, qui, dès lors, avait trouvé son chemin, celui de la lutte contre l'alcoolisme par l'abstinence et par la création de restaurants sans alcool.

L'an dernier, également au mois de décembre, exactement trente ans s'étaient écoulés depuis la fondation du premier restaurant sans alcool à Zurich. M<sup>me</sup> Orelli avait su intéresser un certain nombre de personnalités connues à son idée; une vente de charité fournit les premiers fonds. Les commencements furent bien modestes; le « Marthahof » ne pouvait guère recevoir plus de cinquante personnes à la fois; la cuisine était minuscule. Mais l'œuvre répondait à un réel besoin, et bientôt le nombre des visiteurs augmenta dans des proportions inattendues. Aujourd'hui, la Société féminine des restaurants sans alcool de Zurich possède treize grands établissements, parmi lesquels deux hôtels. L'œuvre de M<sup>me</sup> Orelli est devenue, pour le peuple suisse tout entier, le symbole de la réforme de l'auberge. La Suède a eu ses auberges selon le système de Gothenbourg, avec gérance désintéressée; la Suisse a créé le type du restaurant sans alcool. Bien avant que notre pays ait pris les

devants dans le domaine de la préparation des jus de fruits et de raisins, Zurich était devenue le modèle pour tous les pays environnants de la réforme de l'auberge.

Seules les collaboratrices de M<sup>me</sup> Orelli pourraient dire combien cette noble femme s'est dépensée pour cette œuvre. Elle en a été l'âme, l'organisatrice et la mère. Heureusement pour la Société zurichoise des restaurants sans alcool, la vie même avait préparé, en une certaine mesure, M<sup>me</sup> Orelli à sa grande tâche. En bonne ménagère, elle aimait l'ordre dans les comptes et la régularité dans les paiements. Elle se refusa aussi dès le début, heureusement, à faire de ses restaurants un refuge pour des jeunes filles qui avaient fait naufrage dans la vie et que des âmes charitables voulaient mettre à l'abri dans les institutions de M<sup>me</sup> Orelli. « Seules les meilleures sont assez bonnes pour collaborer à notre œuvre », voilà le principe dont notre directrice ne se départit jamais. Elle ne voulut pas non plus faire des restaurants sans alcool une œuvre de bienfaisance au sens étroit du mot, et adopta la maxime que les restaurants sans alcool doivent vivre, non d'aumônes, mais de leurs propres bénéfices. Elle fut bonne ménagère lorsqu'elle tint absolument à acheter le terrain sur lequel est construit l'hôtel du Zurichberg, au lieu de le prendre à bail seulement.

M<sup>me</sup> Orelli, qui a doté la ville de Zurich de toute une série